

ÉLABORATION DU PLUi : Un projet commun pour notre territoire

Lancé à la fin de l'année 2015, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) entend formaliser les intentions d'aménagement et de développement d'un territoire qui regroupe plus de 11 000 habitants dans un cadre de vie particulièrement qualitatif et ce pour les quinze prochaines années. Prospectif et partagé, le PLUi deviendra à terme le document d'urbanisme de référence pour l'ensemble des 33 communes de la Communauté de Communes Jura Nord.

Un PLUi partagé : Une construction ambitieuse...

- Le PLUi définit et réglemente l'occupation des sols sur l'ensemble des 33 communes : il détermine les droits à construire de chaque parcelle, publique ou privée ;
- Il est l'expression du projet de territoire de la Communauté de communes en matière de logements, de développement économique, d'agriculture, de transports en commun, d'offre en équipements, de préservation du cadre de vie, de respect de l'environnement et de protection des paysages, etc. ;
- Le PLUi doit permettre de développer une stratégie commune et ainsi donner une nouvelle envergure à la Communauté de communes ;
- Il s'inscrit dans la continuité des démarches déjà engagées d'intégration des politiques et actions à l'échelle communautaire.



...En 5 étapes incontournables...

L'élaboration du PLUi est un processus complexe, au long cours, qui s'enrichit, chemin faisant, au fur et à mesure des étapes franchies. Chacune d'entre-elles alimente la suivante pour aboutir, à terme, à l'approbation du document avant son entrée en vigueur.



ANALYSER LE TERRITOIRE

Le diagnostic et l'Etat Initial de l'Environnement

Il dresse un état des lieux exhaustif du territoire notamment du point de vue démographique, socio-économique et environnemental, etc.



CHOISIR UN CAP

Le Projets d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Il définit, à partir des axes et objectifs, les grandes orientations du territoire à suivre pour les 15 années à venir.



FIXER DES RÈGLES COMMUNES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

La traduction réglementaire

Elle a pour objectif de traduire les orientations du PADD en déterminant « où et comment construire ? ». Elle définit des zones délimitées dans un plan de zonage, précise les règles de constructibilité spécifiques à chaque secteur et encadre l'aménagement de sites identifiés.



L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Suite à l'arrêt du projet, les personnes publiques associées (Etat, Conseil Régional, chambres consulaires, etc.) sont consultées une dernière fois tout comme la population à travers l'enquête publique. Il s'agit ainsi de valider définitivement le projet en vue de son entrée en vigueur.



L'APPROBATION

Le PLUi entre en vigueur après son approbation en Conseil communautaire devenant ainsi légal et opposable.

...Et à travers une démarche partagée

L'élaboration du PLUi est un processus complexe, au long cours, qui s'enrichit, chemin faisant, au fur et à mesure des étapes franchies. Chacune d'entre-elles alimente la suivante pour aboutir, à terme, à l'approbation du document avant son entrée en vigueur.



S'EXPRIMER

Une **randonnée PLUi** pour sensibiliser le public aux grands enjeux paysagers et recueillir in-situ les perceptions et ressentis de la population dans sa pratique quotidienne du territoire.



ÉCHANGER ET DÉBATTRE

Des **rencontres publiques** aux moments clés de la démarche pour permettre aux citoyens de questionner le projet, échanger avec les élus et techniciens et faire des propositions.



S'INFORMER

Des **articles** dans le magazine communautaire et les différents **journaux municipaux**, une **page web dédiée au projet** ainsi que des **publications** régulières seront mises à disposition pour que tous puissent s'informer de l'état d'avancement de la démarche et des rencontres citoyennes prévues.



DÉCOUVRIR

Une **exposition évolutive** pour découvrir à chaque étape de la démarche le contenu des études et l'évolution du PLUi.



RESTER CONNECTÉ

Une **rubrique dédiée** sur **www.jura-nord.com** pour accéder à tout moment à l'ensemble des informations.